

Mgr Séraphin Cretoni, Arc. titulaire de Damas, Nonce Apostolique en Espagne.

Sa Sainteté nomma ensuite plusieurs évêques aux sièges vacants : parmi eux nous remarquons Mgr Guy Corbelli, de l'Ordre de St François, transféré du siège archiépiscopal titulaire de Pélugio à celui de Cortone, sa ville natale.

* * *

Cérémonies consistoriales.

Le surlendemain devait avoir lieu, à la salle du trône, le consistoire *public* où Sa Sainteté imposa le chapeau cardinalice aux Eminentissimes et Révérendissimes Seigneurs Perraud, Sembratowitz, Haller, Cascajares y Azara, Boyer, Cassanas y Pagès créés et publiés dans le consistoire du 29 novembre 1895.

L'acte fut accompli avec le rite ordinaire. Pendant la cérémonie, le comte Balthasar Capogrossi, avocat consistorial, plaida pour la première fois la cause de béatification et de la canonisation de la Vénérable Servante de Dieu, Jeanne d'Arc : ainsi l'héroïne de Domrémy, déclarée Vénérable il y a 2 ans, s'avance vers les honneurs de la Béatification. C'est le moment de l'invoquer en particulier et d'obtenir par elle des miracles, puisqu'ils sont exigés avant le décret de la béatification.

Après avoir imposé l'anneau aux nouveaux Eminentissimes, Sa Sainteté assigna l'Eglise de St-Pierre-aux-Liens au Cardinal Perraud, celle de St-Etienne au mont Celius au Card. Sembratowitz, celle de St-Barthélémy en l'Île, desservie par les Franciscains, au Card. Haller, celle de St-Eusèbe au Card. Cascajares y Azara, celle de la Trinité des Monts au Card. Boyer, enfin celle des SS. Cyr et Julitte au Card. Cassanas y Pagès.

Etaient présents au consistoire : le grand Maître des chevaliers de Malte ainsi que tous les chevaliers de son Ordre, les membres du corps diplomatique et du Patriciat romain, les Procureurs des Ordres religieux, etc,

Des applaudissements enthousiastes accueillirent le St-Père au moment où, porté sur la *Sedia gestatoria*, il traversait la salle ducale et la salle du trône remplies d'une foule aussi nombreuse que distinguée.